

# **RAPPORT d'activité**

## **« Résidence Accueil Charles Baudelaire (R.C.B.) »**

**2023**

## Sommaire

1. DEFINITION DU PUBLIC ET DONNEES STATISTIQUES.....	2
A. Le public accueilli .....	2
B. Les données statistiques/ Typologie du public locataire de la RCB.....	3
a) Genre du public accueilli .....	3
b) Age des résidant.e.s.....	3
c) Sorties de service sur l'année 2023 .....	4
d) Taux d'occupation .....	4
e) Ressources des résidant.e.s.....	5
2. L'EQUIPE : ORGANISATION ET EVOLUTION .....	6
3. LE PARTENARIAT .....	7
A. État des lieux d'un partenariat riche et conséquent .....	7
B. Quels freins et quels leviers en 2023 ? .....	9
4. DES ADAPTATIONS CONTINUES AU CONTEXTE SANITAIRE .....	9
5. LES PROJETS DE CETTE ANNEE 2023... .....	10
6. RENFORCEMENT DE L'EXPRESSION DES USAGERS .....	12
7. LA SALLE SNOEZELLEN COMME MEDIATION THERAPEUTIQUE ET OUTIL DU RETABLISSEMENT .....	13
8. PERSPECTIVES 2024 .....	13

### ANNEXES

Axe stratégique N°1 : Favoriser l'inclusion numérique des résidents de la RCB pour lutter contre la fracture numérique

Axe stratégique N°2 : Déployer la formation au rétablissement en santé mentale pour l'équipe RCB

Axe stratégique N°3 : Améliorer l'aménagement et l'équipement des studios individuels en tenant compte de l'expression des symptômes de la pathologie psychiatrique

Axe stratégique N°4 : Améliorer la qualité continue de la prise en charge des usagers : mise en place du Dossier Unique informatisé de l'utilisateur TAGALIS

Axe stratégique N°5 : Développer des activités en soirée en interne ou sur le Centre Social de Valbenoite.

Axe stratégique N°6 : Favoriser les compétences psychosociales des résidant.e.s et favoriser leur pouvoir d'agir. Projet alimentation « Alimentons le plaisir de cuisiner »

Plan d'Amélioration Continue de la Qualité

Statistiques événements indésirables

La résidence accueil Charles Baudelaire est une modalité de résidence sociale, inscrite dans le champ du logement social et relevant du code de la construction et de l'habitation.

Le projet social de notre résidence accueil repose (conformément à la note d'information **DGAS/PIA/PHAN n°2006-523 du 16 novembre 2006** « relative à la mise en place d'un programme expérimental de résidence d'accueil pour les personnes en situation de précarité ou d'exclusion, ayant un handicap psychique ») sur le triptyque suivant :

- *Un logement assorti de la présence de l'hôte d'accueil*
- *Un accompagnement à la vie sociale assuré notamment par les SAMSAH et SAVS*
- *Une continuité et un accès aux soins via les services de santé, dont les services du secteur psychiatrique*

Sur ces trois piliers repose le projet de la résidence accueil permettant de promouvoir l'autonomie et la citoyenneté des résidents accueillis. Ils conditionnent le bon déroulement du projet au sein de la résidence et préfigurent dans notre règlement de fonctionnement.

En respect du cahier des charges inhérent à notre agrément, une convention précisant les modalités de notre coopération nous lie, en tant que gestionnaire de la résidence accueil :

- **Au Centre Hospitalier Universitaire de St-Etienne.** La convention, établie en mai 2008, modifiée en janvier 2014 a fait l'objet d'une actualisation en 2021.
- **Au SAMSAH1 Saga Cité géré par le Foyer EPIS** depuis juillet 2014. A la suite du récent changement de Direction, une rencontre entre nos services permettra de remettre à jour notre convention de partenariat.  
Une prise de contact a également eu lieu avec la nouvelle direction du COS SAMSAH Autonomia dans cette même intention.

## **1. DEFINITION DU PUBLIC ET DONNEES STATISTIQUES**

### **A. Le public accueilli**

La résidence accueille un public **fragilisé et handicapé par des troubles psychiques**. *« Les personnes handicapées psychiques peuvent rencontrer des limitations dans la vie quotidienne et courante : pour assurer leur hygiène corporelle, s'habiller de façon adaptée, préparer un repas équilibré, gérer leurs médicaments, leur sécurité (se protéger des abus, savoir demander de l'aide, connaître ses limites, etc.), gérer leurs dépenses courantes, réaliser des démarches administratives, sortir de leur domicile, utiliser les transports en commun, conduire un véhicule, faire leurs courses, etc. Ces limitations peuvent être liées à l'interaction entre les troubles et les obstacles environnementaux. En effet, malgré des capacités intellectuelles préservées, les aptitudes dans la vie quotidienne et courante peuvent se trouver fragilisées par des difficultés cognitives (mémorisation, impulsion, concentration, attention, planification, etc.), émotionnelles (troubles phobiques, obsessionnels compulsifs, etc.) ou relationnelles. Certaines sont liées aux effets secondaires des traitements »<sup>2</sup>*

---

<sup>1</sup> Service d'Accompagnement Médico-Social Adulte Handicapé

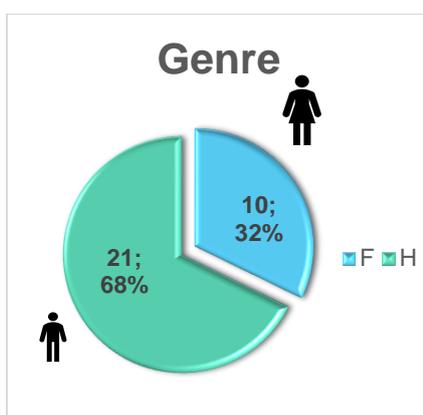
<sup>2</sup> Recommandations de bonnes pratiques « Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques »

## B. Les données statistiques/ Typologie du public de la RCB.

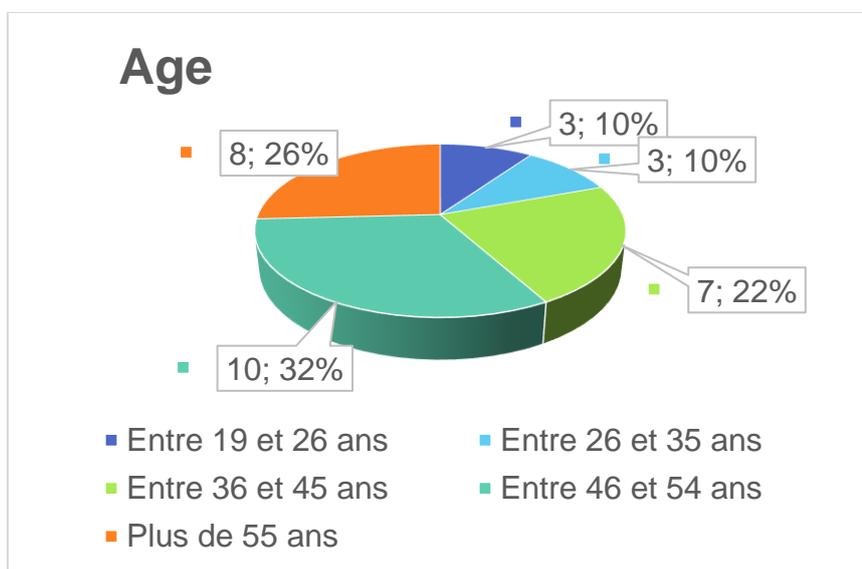
### a) Genre du public

Les données statistiques présentent le public accueilli en 2023 en termes de file-active.

Ainsi, sur les 26 places autorisées nous avons accueilli **31 personnes : 10 femmes et 21 hommes**. Cette proportion de femmes et d'hommes reste assez identique d'une année sur l'autre.



### b) Age des résident.e.s



L'âge médian au **plan national** en Pension de Familles **s'élève à 50 ans**. Cette année, la moyenne d'âge des résident.e.s **est de 47 ans (46 ans en 2022, 45 ans en 2021)**.

Nous notons un accroissement du nombre de personnes âgées de 46 à 54 ans. Ces chiffres témoignent d'une tendance de fond au vieillissement de la population accueillie en résidence accueil/pension de famille.

Le fait qu'il s'agisse de logement sans limitation de durée permet aux personnes résidentes de pouvoir rester le temps qu'elle le désire, au risque de ne plus être dans une structure adaptée à l'ensemble de leurs besoins (perte d'autonomie, besoin d'accompagnements médicaux renforcés...).

Du fait de leur parcours de vie, les personnes, en situation de vulnérabilité et de précarité, connaissent un vieillissement prématuré se traduisant par des besoins plus importants en santé. L'enjeu sera de répondre à l'accompagnement de ce vieillissement par le renforcement et le développement du partenariat avec la Maison de Retraite de la Loire, l'Unité Mobile NPG Domicile, les services d'aide et d'accompagnement à domicile...

### c) Sorties de service sur l'année 2023

Au 31/12/2023, nous accueillons **26 résident.e.s**. L'année fut marquée par un nombre important de sorties. Nous comptabilisons **5 sorties** réparties ainsi :

- **Le contrat de résidence d'une résidente n'a pas été reconduit du fait du non-respect du règlement de fonctionnement à de nombreuses reprises et de la non-adhésion au projet de service** (rupture de soin, refus des Visites à domicile, refus de se rendre sur le collectif et de partager le repas...).
- A la suite d'une **perte d'autonomie importante d'un résident, une réorientation dans un établissement adapté** a pu être réalisée en lien avec l'ensemble des partenaires dans une structure foyer Sénior (les Sénioriales).
- **Un projet de départ en maison de retraite, à la MRL** a pu être finalisé pour un de nos résidents.
- **Un départ en Centre de Réadaptation Psycho-sociale (COTAGON)** s'est effectué pour un résident.
- **Un résident a quitté le service pour un appartement autonome**, accompagné par le SAMSAH Sagacité.

#### Motif sortie de service

- Non reconduction contrat de résidence
- Réorientation établissement plus adapté (perte d'autonomie)
- Logement autonome
- Départ en centre de réadaptation psychosociale
- Maison de retraite



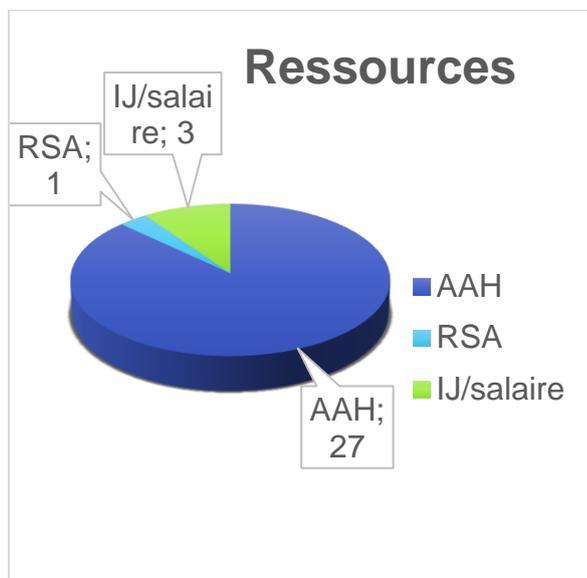
### d) Taux d'occupation

Notre taux d'occupation se monte à **95,37%**. Ce chiffre peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- **Le déménagement de notre service** (le collectif, le bureau des hôtes d'accueil ainsi que 10 résident.e.s.) pour accueillir le nouveau dispositif de Lits d'Accueil Médicalisé au sein de la résidence Valbenoite. Ce déménagement a mobilisé l'équipe et les résidents concernés sur le premier semestre de cette année et a nécessité un certain nombre de travaux d'amélioration de l'habitat (isolation phonique de trois logements pour des résidents « crieurs », réfection des coins cuisine).

- **Un turn-over plus important qu'à l'habitude** sur le service avec une liste d'attente qui s'amenuise de fait.
- **Des candidatures** ne correspondant pas au public accueilli (pas ou insuffisamment stabilisées, public UCSA...)

### e) Ressources des résident.e.s



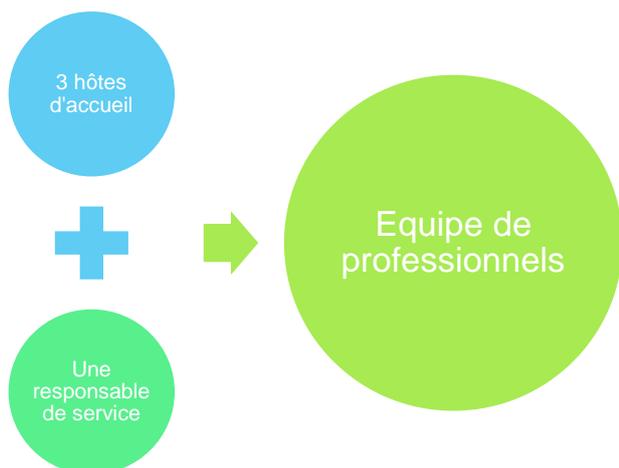
- 87% des résidents sont bénéficiaires de l'AAH. (13% des résidents cumulent une autre prestation à celle de l'AAH : ASF ou ASS).
- Les 13% restants se répartissent équitablement entre bénéficiaires du RSA et ressources issues de l'emploi (IJ et salaire).

Les résident.e.s., étant locataires de leurs logements, paient une redevance qui tient compte de l'Allocation Personnalisée au Logement.

#### Sur les 31 résidents :

- 87% sont bénéficiaires de l'AAH dont 13% d'entre eux cumulent une autre prestation à celle de l'AAH (ASF ou ASS).
- Les 13% restants se répartissent équitablement entre bénéficiaires du RSA et ressources issues de l'emploi (IJ et salaire).
- 23 résidents bénéficient d'une mesure de protection dont 4 de type curatelle renforcée et 4 sont sous le régime de la tutelle.
- 4 résidents gèrent de façon autonome leur budget, un accompagnement au budget a été proposé à 3 d'entre eux.

## 2. L'ÉQUIPE : ORGANISATION ET ÉVOLUTION



L'équipe de la Résidence accueil « Charles Baudelaire » se compose d'une Responsable de service et de trois hôtes d'accueil.

Un des hôtes d'accueil de la résidence assure des missions de coordination : plus spécifiquement en lien avec le SIAO, il gère la file active du service. Il est garant du parcours des résident.e.s sur le plan administratif et partenarial, de la première visite de la RCB, au dossier de candidature, de l'admission jusqu'à la sortie du service.

- **L'accueil d'une nouvelle collaboratrice sur la RCB :**

Nous notons sur le **plan RH**, l'arrivée d'une nouvelle « hôte d'accueil » suite à une démission. Cette dernière travaillait précédemment dans le champ du handicap psychique et témoigne ainsi d'une bonne connaissance du public accueilli et des pathologies psychiatriques. C'est également notre référente sport sur le service (décret n°2023-621 relatif au référent pour l'activité physique).

L'équipe se compose donc à ce jour **de 3 hôtes d'accueil de formations initiales différentes** : 2 moniteurs éducateurs, une Aide Médico Psychologique. Tous sont en mesure d'apporter des réponses éducatives, sanitaires, sociales et/ou préventives à des résidents qui présentent diverses demandes, tout en travaillant avec des partenaires sociaux, médicaux. Ils sont tous porteurs de coréférence concernant les résident.e.s accueilli.e.s sur le service.

- **L'importance des formations sur le service :**

Afin de répondre aux différents enjeux (public, pathologie psychiatrique, contexte local concernant l'accès et le maintien aux soins psychiques...), l'équipe a intégralement été formée à **l'approche du rétablissement en santé mentale (via WFX)**.

Un hôte d'accueil a aussi bénéficié d'une formation **en langage commun en addictologie (via Loiréadd et l'Association Rimbaud)**. Les deux autres hôtes d'accueil seront également formés sur le premier trimestre 2024.

Une hôte d'accueil a bénéficié d'un temps de sensibilisation sur les agressions sexuelles (**via AISPAS**) et toute l'équipe a participé à une **sensibilisation autour du VIH** (AIDES comme intervenant).

En parallèle, afin de répondre au mieux à la question de la confidentialité, de la réglementation RGPD et dans un souci de continuité du parcours des résidents, de traçabilité, le service s'est doté d'un nouveau logiciel permettant la mise en place du dossier usager informatisé, le suivi de l'activité et la maintenance des logements.

Il s'agit du **logiciel TAGALIS**. Aux vues de l'implication et de l'adhésion de l'équipe, nous souhaitons numériser l'ensemble des « dossiers papiers » et des actes des professionnels. Une formation pour approfondir nos connaissances quant aux usages de l'outil sera projetée sur 2024.

### 3. LE PARTENARIAT

#### A. État des lieux d'un partenariat riche et conséquent

La résidence accueil est inscrite dans un travail de réseau partenarial avec des acteurs des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.



Sur le plan médical, nous nous appuyons sur les **partenaires compétents** :

Comme indiqué sur le schéma, une IDE de l'Equipe Mobile Santé Précarité intervient auprès des résidents sur deux modalités d'intervention :

- Un volet collectif en proposant un café santé sur les lundis matins afin d'aborder une thématique de santé particulière ou répondre à des interrogations.
- Un volet individuel en rencontrant les résident.e.s qui en font la demande ou qui lui sont orientés par l'équipe de la RCB.

Son intervention vise à favoriser l'accès aux soins sous l'angle de la Prévention, de la Réduction des Risques et de l'Accompagnement sur le plan administratif et physique.

**6 Résident.e.s de la RCB** ont bénéficié de l'accompagnement du SAMSAH ou du SAVS d'Autonomia afin de travailler sur différentes compétences psychosociales (sociabilisation, ouverture sur l'extérieur, accompagnement médical...) :

- 1 personne par le SAMSAH, le SSIAD et le SAJ de l'APF
- 1 personne accompagnée par le SAMSAH Autonomia
- 3 personnes par le SAMSAH Sagacité dont 1 qui bénéficie également de l'accueil de jour du foyer EPIS.
- 1 personne est accompagnée par le SAVS Chantespoir en attente d'un accompagnement par le SAMSAH Départ.

#### [Zoom sur les partenaires et nos liens :](#)

**Maison Dupuytren :** Sur cette année, 2 résidents contre 3 l'année dernière ont bénéficié d'une des activités proposées par le C.A.T.T.P. Dupuytren (basket et piscine par ex).

#### **Groupe d'Entraide Mutuel :**

Nous avons rencontré cette année le **nouveau GEM « La fabrique des Météores »** qui est venu se présenter afin d'envisager un partenariat.

#### **Les moyens du bord : 2 résident.e.s. de la RCB s'y sont rendus cette année.**

Les GEM sont des espaces pertinents dans le cadre du rétablissement des résidents que nous accompagnions.

**Services Tutélaires :** Comme chaque année, l'équipe travaille de manière rapprochée avec les organismes assurant la protection des majeurs. Nous avons travaillé avec 5 organismes différents et un mandataire judiciaire libéral.

27 résidents bénéficient d'une mesure de protection :

- 23 d'une curatelle renforcée
- 4 d'une mesure de tutelle.

**Cabinet IDE :** 29 personnes (94%) bénéficient d'un passage de cabinets infirmiers libéraux pour l'observance des traitements et divers actes médicaux (Injections retards notamment).

#### **Service d'aide à la personne :**

- 3 personnes bénéficient de portage de repas,
- 6 personnes d'aide à domicile (courses, ménage, aide à la préparation des repas).

#### **Equipe mobile de psychiatrie (EMP) :**

Dans un souci de continuité du parcours en santé mentale des résident.e.s, l'EMP rencontre l'équipe chaque premier mercredi du mois. Ces temps permettent de faire le point sur le quotidien des résident.e.s connu.e.s par l'EMP et réajuster si besoin le suivi du CMP.

Les résidents qui le souhaitent peuvent les rencontrer sur ces temps. Nous pouvons également solliciter l'EMP afin d'interpeller le médecin psychiatre référent du ou de la résident.e. en cas de besoin, de faire

avancer un RDV... mais aussi en cas de crise. En effet, si le rendez-vous avec le médecin psychiatre est trop loin, leur intervention peut désamorcer des situations et/ou des angoisses

## **B. Quels freins et quels leviers en 2023 ?**

Les freins sont sensiblement les mêmes que les années précédentes, soit : le manque de médecins psychiatres et la difficulté à travailler la continuité dans le parcours de soin, faute d'un meilleur maillage avec le service des urgences. Nous avons déploré, à titre d'exemple, le départ d'une résidente de l'hôpital quelques minutes après son arrivée (et après avoir sollicité les pompiers pour une intervention devant conduire à une hospitalisation sous contrainte). Nous avons également interpellé les unités d'hospitalisation afin de nous avertir des sorties, des permissions des personnes qui sont hospitalisées de sorte à penser leur retour et les accompagner au mieux. Il nous faudra encore travailler la communication avec les services de psychiatrie afin de coconstruire le parcours de vie des résidents.

## **4. DES ADAPTATIONS CONTINUES AU CONTEXTE SANITAIRE**

Nous continuons à travailler avec les résident.e.s sur les gestes barrières et nécessaires à l'arrivée des maladies hivernales. L'équipe a continué à sensibiliser les résident.e.s à l'importance d'utiliser les masques chirurgicaux en cas de symptômes (toux, gêne respiratoire, fièvre...), notamment dans les espaces confinés et les espaces collectifs.

L'année 2023 a été marquée par le déclenchement des alertes orange et rouge du plan canicule au mois d'août. Dans ce contexte, nous avons accueilli le secrétaire général de la préfecture de la Loire. Ce fut l'occasion d'échanger avec lui sur l'adaptation du service au plan canicule niveau rouge mis en place :

- Nous avons renforcé les messages de prévention sur les espaces collectifs : sensibilisation orale et affichage.
- Des visites à domicile ou appels quotidiens aux résident.e.s afin de s'assurer de leur état de santé.
- Des achats de rideaux thermiques occultants en l'absence de volets.
- L'augmentation de l'amplitude horaire d'ouverture du collectif climatisé soit de 8h30 à 17h30.
- Les résidents peuvent venir déjeuner, sur le collectif climatisé, en amenant leur repas.
- Distribution d'eau fraîche, glaces à l'eau, glaçons...
- Mise à disposition de brumisateurs
- Le volet alimentation étant compliqué pour un grand nombre de nos résidents, nous avons mis à disposition des fruits frais coupés et servis en portions individuelles.

Tout cela s'ajoute bien entendu aux passages quotidiens des IDE libéraux bien souvent le matin et le soir auprès de nos résidents, ainsi qu'à la possibilité de joindre l'astreinte cadre le temps de fermeture du service.

Cet épisode caniculaire a conduit le service à faire de nouveaux investissements non prévus. Le prêt d'une climatisation par un autre service de l'association ACARS a permis de répondre pour partie aux difficultés rencontrées. Un investissement sera nécessaire pour faire face aux enjeux de demain.

## 5. LES PROJETS DE CETTE ANNEE 2023...

### ❖ *Les activités en soirée*

**Différents temps en soirée sont venus jaloner l'année 2023 :**

- Deux soirées visionnages de films au sein de la résidence
- Une soirée match de rugby
- Une soirée sur l'extérieur : visite du marché de Noël suivi d'une pizza partagée dans un restaurant sur Saint-Etienne.
- Deux apéritifs autour des fêtes de fin d'année

Ces temps permettent à l'équipe de rencontrer les résidents sous un angle différent, favorable à la création de lien. Les fêtes de fin d'année sont des périodes difficiles pour les personnes isolées que nous accueillons, il est donc important de proposer des moments conviviaux de partage.

### ❖ *Un travail autour de l'hygiène alimentaire et du plaisir : le projet « Alimentons le plaisir de cuisiner »*

Les hôtes d'accueil ont pu constater la difficulté d'un grand nombre de résidents dans l'élaboration des repas : de la liste de course à l'achat des denrées alimentaires et à la confection du repas. Les constats sont les suivants :

- **Sur le plan alimentaire :**

- Les repas pris par les résidents ne tiennent pas compte d'une base alimentaire équilibrée : nous constatons des consommations excessives d'aliments à base de sucre ou de matières grasses, des réticences sur la consommation de légumes et de fruits.
- Les résidents rencontrent des difficultés à confectionner leur repas ce qui engendre des achats "facilitateurs": pizzas, kebabs, hamburgers...

- **Sur le plan organisationnel :**

- Pas d'anticipation, de projection sur des menus hebdomadaires engendrant des achats "coups de cœur" et onéreux
- Pas de listes et de budgétisation des achats
- Un rythme des repas au quotidien inadapté : horaires, un repas par jour....

- **Sur le plan matériel :**

- Un manque d'ustensiles de cuisine ne permettant pas de cuisiner
- Des difficultés quant à l'utilisation et l'exploitation des moyens de cuissons.

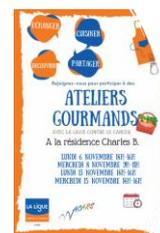
A ces constats s'ajoutent les retours et demandes des résidents : Un membre du GEC a fait part de son désir de travailler sur le « bien manger » à moindre coût avec des recettes faciles et le besoin de « comprendre ce qu'est le cholestérol et comment mieux manger ».

Le projet "Alimentons le plaisir de cuisiner " a débuté cette fin d'année et sera poursuivi tout au long de l'année 2024, comme fil conducteur de notre action.

## Semaine avec la ligue contre le cancer en novembre 2023 :

L'équipe a amorcé ce projet par 4 « ateliers gourmands » avec la ligue contre le cancer qui correspondent aux attentes des résidents, à savoir :

- Confectionner des plats à des prix abordables au vu de l'inflation,
- Être sensibilisé à l'équilibre alimentaire,
- Avoir des idées de recettes faciles à réaliser et à reproduire seul.e.



De manières interactives et ludiques, ces ateliers ont permis aux résidents de pouvoir échanger sur les habitudes alimentaires, de découvrir comment élaborer des menus avec les restes d'un frigo et surtout de préparer des plats « express » sans apport de matières grasses.

Ces ateliers ont été fort appréciés des résidents qui ont interpellé l'intervenante pour une reconduction des interventions.

Dans la continuité de ce projet, nous souhaitons tout au long de l'année proposer des actions en lien avec cette thématique.

Ces ateliers avec la Ligue contre le cancer ont concerné 8 résidents différents (3 hommes et 5 femmes).

**Atelier du 6/11** : 5 résidents

**Atelier du 8/11** : 3 résidents

**Atelier du 13/11** : 5 résidents

**Atelier du 15/11** : 3 résidents.

## 6. RENFORCEMENT DE L'EXPRESSION DES USAGERS

### ❖ Favoriser l'expression des résidents et développer le vivre ensemble :

Depuis le mois de septembre, le service a mis en place les réunions d'étage que nous appelons la « réunion des voisins ».

Ces réunions sont menées par la responsable de service et un hôte d'accueil. Nous avons aussi associé le GEC à ces réunions afin qu'il puisse se faire connaître auprès des résidents, présenter et expliquer son rôle et ainsi faire remonter les doléances des résidents.

Les réunions ont lieu toutes les 6 semaines. Les résidents sont prévenus une semaine à l'avance.

Ces réunions ont différents objectifs, pour l'équipe et pour les résidents :

- Pour le service : transmettre des informations, de pouvoir aussi utiliser le collectif pour régler des situations individuelles.

En effet l'équipe demande aussi ce « qui va » et « ce qui ne va pas », ce qu'ils aimeraient que l'on change ou que l'on améliore dans le service. Ces réunions sont pensées autour de la vie du service dans un but d'amélioration de nos pratiques.

- Pour les résidents cela leur permet de faire remonter leurs besoins et leurs difficultés, de trouver ensemble des solutions quant aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer sur leur étage. Cela permet aussi de créer une cohésion de groupe, « nous sommes là les uns pour les autres ». C'est aussi un moyen d'expression des résidents, cela leur donne du pouvoir d'agir et d'être considéré comme de véritables acteurs de la vie du service.

Les réunions ont lieu en fin d'après-midi, après la fermeture du service. Nous nous retrouvons dans la cuisine du collectif autour d'une collation. Nous avons fait ce choix afin que les résidents se sentent à l'aise, et que ce climat convivial facilite les échanges.

Avant le début de chaque réunion nous repons les règles comme la liberté d'expression, le respect de la parole de l'autre ou encore d'éteindre son téléphone portable. Nous leur demandons à chaque fois, si tout le monde est en accord avec ce qui vient d'être dit et s'ils souhaitent ajouter quelque chose. Ces règles permettent de poser le cadre de la réunion.

La première partie de la réunion est consacrée aux informations de la part de l'équipe qui sont propices à l'échange (journée portes ouvertes, installation du badge sur la montée d'escaliers...)

La deuxième est consacrée à la vie de la résidence, ce qu'ils souhaitent, ce qu'ils aimeraient que l'on change ou améliore.

La troisième partie est axée sur les plaintes et réclamations.

Enfin, nous finissons par un tour de table, en donnant la parole à chacun pour un dernier mot, s'ils en ont envie.

Nous avons pu constater que les résidents font preuve d'écoute et de bienveillance les uns envers les autres. *Par exemple : un résident s'est excusé de crier parfois dans son appartement et de la gêne qu'il peut occasionner, ses voisins lui ont dit que « non, qu'ils comprenaient que cela faisait partie de sa pathologie ». Sur une réunion de voisin où nous parlions des intrusions qu'il y avait eu dans l'immeuble, un résident a pu dire que lui « craignait la personne qui est entrée », un de ses voisins lui a répondu « et bien vient frapper à ma porte, à deux on sera plus courageux ».*

Ces réunions sont appréciées des résidents, ils disent y pouvoir y parler librement de choses qui les concernent.

#### ❖ **La journée porte ouverte dans le cadre des SISM et des journées nationales des pensions de famille**

Une journée « portes ouvertes » a eu lieu le vendredi 13 octobre. Celle-ci expliquait le parcours à la résidence accueil Charles Baudelaire dans toute sa globalité mais aussi dans sa complexité. L'idée était de rendre visible la résidence, son mode de fonctionnement, de la candidature à l'admission, en passant par l'accompagnement avec les différents partenaires jusqu'à la sortie du service. Nous avons donc créé un groupe de travail avec les différents partenaires mobilisés et les résidents afin de penser la journée, dans la communication, le déroulé et l'organisation.

Nous avons organisé un parcours de visite au sein de la résidence accueil en commençant par le SI SIAO qui est la plateforme d'orientation des candidatures. Nous avons aussi accueilli l'équipe mobile de psychiatrie structure. De plus, nous avons la présence des différents SAMSAH (Saga-Cité) et la venue d'Autonomia qui ont pu expliquer leurs missions auprès de notre public, mais aussi toute la coordination que cela peut engendrer avec la résidence accueil. Nous avons eu également la venue de l'Equipe Mobile Santé Précarité qui a pu échanger sur ses immersions dans la relation avec la personne accueillie si besoin. Une présentation de la salle Snoezelen a eu lieu avec quelques démonstrations et explications pour comprendre tout l'intérêt de cette pièce interactive.

L'intérêt de cette journée était de retracer le parcours à la résidence accueil mais surtout de pouvoir le faire avec nos résidents. Certains.e.s d'entre eux se sont vraiment impliqués.e.s dans la mise en œuvre de cette journée que ce soit, dans la préparation par le biais de réunions, ou la confection de gâteaux, dans la visite de leur appartement, dans l'explication de la salle Snoezelen avec le ressenti qu'elle peut dégager...

La présence des partenaires a facilité « l'aller vers » pour poser leurs interrogations sur le fonctionnement de chacun, l'articulation entre les partenaires...

**18 personnes sont venues visiter la RCB ainsi qu'une classe de 15 élèves en BTS aide à la personne.**

## 7. LA SALLE SNOEZELLEN COMME MEDIATION THERAPEUTIQUE ET OUTIL DU RETABLISSEMENT



Sur l'année, 8 résident.e.s ont bénéficié de séance de snoezelen dans l'espace dédié soit 3 personnes de plus que l'année précédente. (+60% d'évolution).

Nous notons que **5 femmes se sont inscrites** dans des séances au long court pour certaines d'entre elles de façon hebdomadaire alors que les **3 hommes n'ont bénéficié que d'une seule séance.**

Nous comptons **61 séances** pour 22 l'année dernière soit une évolution significative du nombre de séances de **+177%**.

Ces chiffres s'expliquent par le fait que nous avons valorisé la salle snoezelen qui fait l'objet d'une visite systématique lors de la première venue des candidat.e.s. sur la RCB. A cela s'ajoute l'importance que les séances revêtent pour un certain nombre d'entre elles : apaisement, recentrage, calme... sont des émotions ou sensations qui ressortent des séances.



## 8. PERSPECTIVES 2024

L'année 2023 fut riche en nouveautés et en projets.

**Les temps en soirée**, en intra et extra muros seront reconduites.

**Le projet alimentation** sera étoffé et déployé tout au long de l'année.

- Des ateliers « cuisiner à petit budget » seront mis en œuvre tous les 15 jours (par groupe de 4 à 8 personnes). Viendront se greffer à ces temps, des séances café santé avec l'EMSP autour de la question de « la mal bouffe », « le cholestérol » ... Les ateliers donneront lieu à la création d'un carnet de recettes.
- Une déclinaison individuelle ateliers « on cuisine chez moi » à la demande. (De la liste de courses à la confection d'un plat chez le résident permettant de recenser les besoins matériels pour cuisiner, d'apprendre à utiliser le four, plaques de cuisson).

- Atelier « cuisine du monde » une fois par mois : Profiter de la diversité culturelle des résidents pour co-élaborer des repas à thématique.
- Les temps de repas partagés du jeudi midi de façon hebdomadaire.

Des activités plus ponctuelles seront proposées autour de l'alimentation :

➤ **Semaine du goût :**

- Visite de la chocolaterie WEISS ou d'un jardin d'insertion circuit court...
- Courses au marché de Bellevue pour le repas collectif
- Un petit déjeuner exotique
- Jeux sur les goûts

➤ **Jardin extérieur collectif et intérieur RCB**

- Participation collective à l'élaboration du jardin extérieur
- Au sein de la loggia et de la cuisine de la RCB : plantations d'aromatiques....

➤ **Brunch sportif/ petit déjeuner santé les mardis matins 1 fois par mois**

- Collation brunch : œufs brouillés, bacon, jus de fruits...
- Départ sur un parc ou petit tour dans le quartier (un lieu) pour une balade digestive....
- Elaboration d'un petit déjeuner avec des produits sains tels que fabrication d'un bowl cake, porridge etc...

➤ **Découvertes et accompagnement au sein d'associations caritatives à l'échelle locale**

- Resto du cœur, épiceries solidaires ou sociales....

Un contact a été pris avec Face Loire afin de travailler **l'accès au numérique** au regard des difficultés rencontrées par notre public. La fracture numérique est au sein du service une question de fond dans l'accès aux droits et aux soins (compte Ameli, compte Doctolib...). Un planning d'ateliers utilisation du smartphone et de l'ordinateur est prévu pour 2024.

**De nouveaux partenariats** vont être amenés à se déployer. Nous ressolliciterons les différents SAMSAH et SAVS du territoire.

**Le travail sur le projet de service de la Résidence Accueil** va être un temps fort et majeur de l'année 2024. Nous souhaitons y associer largement les résident.e.s, le CA et les partenaires (dont les GEM) afin de rendre ce temps de travail dynamique et porteur de sens et de projets pour l'avenir. Nous avons pour ambition d'y inscrire notre désir de travailler sur les bases du rétablissement.

Au regard de notre projet de service, de nos missions, il nous paraît nécessaire de s'inscrire dans une posture sur la base du rétablissement avec en support des outils comme les directives anticipées en psychiatrie. Une formation « approfondissement sur le rétablissement en santé mentale » sera également projetée.

**Axe stratégique N°1**

**Favoriser l'inclusion numérique des résidents de la RCB pour lutter contre la fracture numérique**

**Pilote de l'action : C.BROQUAIRE, Y.LAFOND.**

<p><b>Constat du diagnostic</b></p>	<p>Face à la hausse de la dématérialisation des démarches administratives, à l'heure du tout numérique, nombreux sont les résidents à ne pas se sentir à l'aise avec l'idée de réaliser leurs démarches en ligne (création de compte améli, prise de rendez-vous doctolib, accès aux déclarations d'impôts, à leur comptes bancaires... mais aussi ouverture d'une boîte mails).</p> <p>La précarité économique est également un frein majeur dans l'accès aux outils numériques (frein financier à l'achat) et à leur bonne utilisation (ordinateurs, smartphones...)</p> <p>Le public accompagné à la résidence présente des facteurs de vulnérabilité importants : public vieillissant, pathologie psychiatrique, précarité les rendant plus sensibles aux risques liés au numérique : arnaques, mauvaises rencontres et abus de confiance...</p>
<p><b>Objectifs opérationnels</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre l'illectronisme : Permettre l'accès aux résidents à l'outil informatique : ses codes, ses usages, son utilisation, ses potentiels et ses limites. Ceci permettra de lutter contre le non-recours aux droits.</li> <li>Sensibiliser les résidents aux risques liés à l'utilisation des outils numériques</li> <li>- Favoriser le développement du pouvoir d'agir des résidents</li> <li>Permettre aux résidents de faire des choix éclairés sur l'utilisation des outils numériques et développer leurs compétences psychosociales.</li> </ul>
<p><b>Description de(s) l'action (s)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement des dispositifs existants autour de la question de la fracture numérique (promeneurs du net...)</li> <li>- Prise de contact avec le Centre Social de Valbenoite (permanence hebdomadaire des promeneurs du net).</li> <li>- Co-construction avec les partenaires et résidents autour d'actions à mettre en œuvre afin de sensibiliser les résidents à l'outil informatique, aux risques lié aux arnaques en ligne ainsi qu'aux risques liés aux réseaux sociaux.</li> <li>- Déploiement des actions en intra ou au centre social</li> </ul>
<p><b>Identification des acteurs à mobiliser</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les résidents de la RCB</li> <li>- L'équipe des hôtes d'accueil</li> <li>- Les partenaires : Centre social de Valbenoite, autres...</li> </ul>

<b>Moyens nécessaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordinateur fonctionnel sur le service RCB</li> <li>- Mise en place d'un calendrier de rencontre avec l'ensemble des acteurs</li> <li>- Moyen humain : acteurs ressources en intra et sur le droit commun</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Echelonnement du projet sur l'année 2024 et reconduction, ajustement et amélioration en fonction de l'évaluation faite sur les années suivantes
<b>Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de résidents présents sur les différents temps de déploiement de l'action : phase d'élaboration, de co-construction, de mise en œuvre</li> <li>- Fréquence des sollicitations des résidents auprès des hôtes d'accueil sur l'usage de l'outil informatique</li> <li>- Questionnaire de satisfaction</li> </ul>
<b>Points d'attention et remarques</b>	
<b>Adéquation aux besoins du PDALHPD et aux principes du Logement d'Abord</b> <i>(préambule cahier des charges CPOM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Ouverture de l'établissement et du service sur l'environnement</i></li> <li>- <i>Organiser la qualité des accompagnement et l'adaptation de l'offre aux besoins des personnes dans une logique de parcours des personnes</i></li> <li>- <i>Personnalisation de l'accompagnement, l'expression et la participation individuelle et collective des personnes accompagnées ainsi que la garantie de leurs droits.</i></li> <li>- <i>Adapter l'offre en fonction des besoins des personnes accueillies</i></li> </ul>

## Axe stratégique N°2

### Déployer la formation au rétablissement en santé mentale pour l'équipe RCB

*Pilote de l'action : RRH et Responsable de service*

<b>Constat du diagnostic</b>	<p>La résidence accueil Charles Baudelaire, parmi les Pensions de famille, repose sur un triptyque permettant de prendre en compte les besoins d'accompagnement (SAMSAH) ainsi que les besoins sanitaires d'accès aux soins psychiatriques (Convention avec le CHU). Une des missions de la RCB est de favoriser l'autonomie des résidents dans leur quotidien et développer leurs compétences psychosociales.</p> <p>Depuis déjà plusieurs années, nous assistons à la paupérisation de l'offre de soin sur le secteur stéphanois. L'équipe et les résidents sont donc confrontés à des situations de crise nécessitant des hospitalisations parfois compliquées à mettre en œuvre.</p> <p>Les résidents sont moins acteurs de leur parcours de soin. Les hospitalisations complexifient leur rapport à la pathologie et aux professionnels du service.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir le développement du pouvoir d'agir des personnes</li> <li>- Être à l'écoute et solliciter le résident dans chacune des étapes de son accompagnement.</li> <li>- Orienter les décisions vers le choix des personnes,</li> <li>- Baser l'accompagnement sur les « espoirs et les rêves »,</li> <li>- Adapter sa posture professionnelle au contexte et à la vie des personnes,</li> <li>- Avoir comme objectif d'augmenter les capacités et la qualité de vie des personnes.</li> </ul>
<b>Description de(s) l'action (s)</b>	<p>Participation à la formation proposée par WFX via le SIAO au mois d'avril 2023</p> <p>Prise de contact avec l'IDE référente des Directives anticipées en santé mentale pour réfléchir ensemble à leur mise en œuvre sur le service.</p> <p>Contacteur les parties prenantes pour travailler ensemble à l'intérêt de la mise en œuvre des outils du rétablissement sur le service auprès des résidents.</p>
<b>Identification des acteurs à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CA de l'association</li> <li>- La Direction</li> <li>- Les membres de l'équipe RCB</li> <li>- L'IDE référente du CMP</li> <li>- Les mandataires judiciaires</li> <li>- Les résidents</li> <li>- Les proches, famille, entourage</li> </ul>
<b>Moyens nécessaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la formation sur le rétablissement (financée par le SIAO)</li> <li>- Réflexion et formalisation de l'approche/ culture commune/outils pour l'équipe.</li> <li>- Mise en place d'un calendrier des rencontres nécessaires à la mise en œuvre du projet</li> </ul>

<b>Calendrier prévisionnel</b>	Dès le mois d'avril 2022 - 2027
<b>Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action</b>	<p><b>Exemple d'indicateurs :</b></p> <p><i>Nombre d'hospitalisation sous contrainte</i>  <i>Nombre de directives anticipées contractualisée</i>  <i>Satisfaction des résidents</i></p>
<b>Points d'attention et remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication d'un grand nombre de parties prenantes : temporalité de déploiement de l'action à moyen/long terme.</li> </ul>
<b>Adéquation aux besoins du PDALHPD et aux principes du Logement d'Abord</b> <i>(préambule cahier des charges CPOM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Bonnes pratiques en santé mentale (PTSM)</i></li> <li>- <i>La place de l'utilisateur en tant qu'acteur de son parcours doit être amplifiée et confortée (PDALHPD p.20)</i></li> <li>- <i>Répondre aux enjeux d'adaptation, notamment en termes d'accompagnement, pour les personnes cumulant problèmes économiques sociaux et de santé.</i></li> <li>- <i>Favoriser l'implication des usagers.</i></li> <li>- <i>Personnaliser l'accompagnement, l'expression et la participation individuelle et collective des personnes accompagnées ainsi que la garantie de leurs droits</i></li> </ul>

### Axe stratégique N°3

#### Améliorer l'aménagement et l'équipement des studios individuels en tenant compte de l'expression des symptômes de la pathologie psychiatrique

*Pilote de l'action : Conseil d'administration/Direction/Responsable de service*

<b>Constat du diagnostic</b>	<p>L'emménagement dans les locaux de la Résidence Valbenoite au 150 rue Antoine Durafour depuis décembre 2019 a permis d'identifier le besoin d'amélioration de l'habitat des appartements individuels confiés aux résidents.</p> <p>L'environnement de vie est un critère déterminant dans le bien-être et la santé mentale des personnes accueillies.</p> <p>Le service dispose d'un atout majeur : le bâtiment répond à la prise en compte du handicap et du vieillissement des résidents accueillis au sein de la résidence accueil : l'accessibilité des parties communes et des appartements d'habitation (ancien EPHAD).</p> <p>De nombreux points d'amélioration sont à noter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfection des salles de bain (revêtement mural qui se décolle ne permettant plus l'imperméabilité et facilitant l'infiltration de l'humidité dans les murs)</li> <li>- Aménagements et équipements vétustes (évier et sous évier notamment).</li> <li>- L'isolation phonique ne permet pas la tranquillité de tous en prenant en compte l'expression de la pathologie d'un certain nombre de nos résidents « crieurs ».</li> <li>- Rénovation énergétique à prévoir : fenêtres, isolation thermique et chaudière.</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre le risque d'expulsion locative</li> </ul> <p>Permettre l'accès à des logements adaptés aux pathologies et aux besoins des résidents (amélioration de l'isolation phonique notamment)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer le confort et la qualité de vie des résidents</li> <li>- Mettre à disposition des résidents des studios et appartements meublés et refaits de sorte à améliorer l'environnement de vie des résidents.</li> </ul>
<b>Description de(s) l'action (s)</b>	<p>Après validation du projet de rénovation et d'amélioration de l'habitat, les travaux vont être organisés et mis en œuvre sur le service :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rafranchissement des peintures</li> <li>- Mise en place de nouveaux éviers et meubles sous éviers</li> <li>- Achats et poses des plaques de cuisson, des crédences, des hottes, four.</li> <li>- Amélioration des salles de bains</li> </ul>
<b>Identification des acteurs à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résidents concernés par les travaux (déménagements le temps des travaux sur 5 jours)</li> <li>- Entreprises intervenantes dans le bâtiment</li> <li>- Agents d'entretien de l'ACARS</li> <li>- ANAH</li> <li>- Maîtrise d'ouvrage</li> </ul>

<b>Moyens nécessaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens humains</li> <li>- Moyens financiers</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2022-2027
<b>Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action</b>	<p><b>Exemple d'indicateurs :</b></p> <p><i>Nombre d'appartements refaits</i></p> <p><i>Questionnaire de satisfaction des résidents</i></p> <p><i>Nombre de bons travaux réalisés par l'équipe pour l'intervention sur des dysfonctionnements au domicile des résidents.</i></p>
<b>Points d'attention et remarques</b>	La temporalité du déroulé de cette fiche action doit tenir compte de la question budgétaire et de l'impact de l'inflation sur le cout des matières/contraintes financières.
<b>Adéquation aux besoins du PDALHPD et aux principes du Logement d'Abord (préambule cahier des charges CPOM)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser une offre de logement et d'hébergement adaptée aux besoins des publics</li> <li>- Améliorer la qualité du logement</li> </ul>

## Axe stratégique N°4

**Améliorer la qualité continue de la prise en charge des usagers : mise en place du Dossier Unique informatisé de l'utilisateur TAGALIS**

*Pilote de l'action : C.BROQUAIRE, Y.LAFOND*

<b>Constat du diagnostic</b>	<p>La résidence accueil ne dispose pas de logiciel permettant de garantir la traçabilité de l'accueil, l'accompagnement des résidents en garantissant la confidentialité dans le cadre de la RGPD.</p> <p>Les informations peuvent être diluées dans la communication du quotidien, venant impacter directement la qualité de l'accompagnement.</p> <p>L'équipe dispose d'un grand nombre d'outils : arborescence, bons travaux, dossier de l'utilisateur papier... ce qui complexifie le suivi des travaux dans les appartements, le suivi de l'activité du service.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre d'assurer la traçabilité de l'accompagnement : Renseigner le dossier social des résidents sur le logiciel (dossier d'admission) Renseigner les actes réalisés auprès des résidents Faire les demandes de travaux nécessaires sur le logiciel</li> <li>- Permettre d'extraire les données pour le rapport d'activité</li> <li>- Permettre d'évaluer le travail engagé</li> <li>- Analyser les extractions de données pour les rapports d'activités de sorte à s'inscrire dans une démarche continue de la qualité et proposer une offre d'accompagnement en adéquation avec la typologie et les besoins du public.</li> </ul>
<b>Description de(s) l'action (s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation du coordinateur du service</li> <li>- Mise en place du logiciel</li> <li>- Réunion de fonctionnement sur l'utilisation du logiciel</li> <li>- Contact avec le programmeur TAGALIS pour réajuster les fonctions</li> <li>- A terme : ne plus utiliser le dossier usager « papier »</li> </ul>
<b>Identification des acteurs à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordinateur</li> <li>- Equipe</li> </ul>
<b>Moyens nécessaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le logiciel</li> <li>- Des ordinateurs fonctionnels</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Année 2023 et suivantes</li> </ul>

<p><b>Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action</b></p>	<p><b>Exemple d'indicateurs :</b>  <i>Remplissage des items et nombre de dossier renseigné intégralement</i>  <i>Exploitation des données (extractions quantitatives avec indicateurs précis)</i>  <i>Feed-backs de l'équipe sur la prise en main et le bon déploiement de l'outil</i></p>
<p><b>Points d'attention et remarques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Numériser les dossiers papiers de sortes à garder traces de l'ensemble des actes posés par l'équipe auprès des résidents.</li> </ul>
<p><b>Adéquation aux besoins du PDALHPD et aux principes du Logement d'Abord (préambule cahier des charges CPOM)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Organisation de la qualité des accompagnements et l'adaptation de l'offre aux besoins des personnes dans une logique de parcours des personnes</i></li> <li>- <i>Personnalisation de l'accompagnement, l'expression et la participation individuelle et collective des personnes accompagnées ainsi que la garantie de leurs droits.</i></li> <li>- <i>Adapter l'offre en fonction de l'évolution des besoins des personnes accueillies</i></li> </ul>

**Axe stratégique N°5**

**Développer des activités en soirée en interne ou sur le Centre Social de valbenoite.**

*Pilote de l'action : C.BROQUAIRE/S.DUBREUIL*

<p><b>Constat du diagnostic</b></p>	<p>« La résidence d'accueil est destinée à l'accueil de personnes :          - fragilisées et handicapées par des troubles psychiques liés à une pathologie mentale au long cours, dont l'état est suffisamment stabilisé pour respecter et bénéficier des règles de vie semi-collective ;          - suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors qu'un accompagnement et des soins sont garantis en tant que de besoin ;          - dans une situation d'isolement ou d'exclusion sociale à faible niveau de revenus, sans critère d'âge. »</p> <p>Les hôtes d'accueil sont présents sur le service en horaires de semaine : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. En dehors de ces temps, le collectif d'accueil est fermé.</p> <p>Sur les temps d'ouverture du service, les hôtes d'accueil animent le collectif et propose des activités et temps individuels (médiation snoezelen).</p> <p>En soirée, les résidents sont plus enclins à la solitude et à l'isolement.</p>
<p><b>Objectif opérationnel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des temps de présence en soirée autour du partage d'un repas avec parfois la projection d'un film</li> <li>- Dynamiser le collectif en créant des temps de rencontre et d'échanges en soirée propices à la convivialité</li> <li>- Proposer ces temps en libre participation (sans obligation en lien avec le règlement de fonctionnement)</li> <li>- Participer avec les résidents à des temps en soirée sur le centre social de valbenoite.</li> </ul>
<p><b>Description de(s) l'action (s)</b></p>	<p>Elaborer un calendrier des temps de présence en soirée</p> <p>Proposer un contenu en adéquation avec les besoins et attentes des résidents en s'appuyant sur le cahier d'expression des résidents.</p> <p>Travailler avec les résidents au déroulé de l'action : participation concrète des résidents...</p>
<p><b>Identification des acteurs à mobiliser</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'équipe</li> <li>- Les résidents RCB</li> <li>- Le Centre social</li> </ul>
<p><b>Moyens nécessaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un budget prévisionnel et le budget exécutif</li> <li>- Des temps de rencontre dédié avec les résidents</li> <li>- Du matériel pour visionner un film (lecteur DVD notamment)</li> <li>- Une carte de médiathèque pour pouvoir louer les films</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir des temps de rencontre réguliers avec le centre social de Valbenoite.</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Sur l'année (1 fois par mois en moyenne).
<b>Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nombre d'évènements réalisés en soirée sur la RCB et sur le Centre Social</i></li> <li>- <i>Nombre d'inscrits/nbre de participants</i></li> <li>- <i>Fréquence de fréquentation des résidents au centre social de valbenoite</i></li> <li>- <i>Enquête satisfaction</i></li> </ul>
<b>Points d'attention et remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une convention avec le Centre social serait à travailler</li> </ul>
<b>Adéquation aux besoins du PDALHPD et aux principes du Logement d'Abord</b> <i>(préambule cahier des charges CPOM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Favoriser l'implication des usagers.</i></li> <li>- <i>Personnaliser l'accompagnement, l'expression et la participation individuelle et collective des personnes accompagnées ainsi que la garantie de leurs droits</i></li> <li>- <i>Ouverture de l'établissement et du service sur l'environnement</i></li> <li>- <i>Organiser la qualité des accompagnement et l'adaptation de l'offre aux besoins des personnes dans une logique de parcours des personnes</i></li> <li>- <i>Adapter l'offre en fonction des besoins des personnes accueillies</i></li> </ul>

**Axe stratégique N°6**

Favoriser les compétences psychosociales des résident.e.s et favoriser leur pouvoir d’agir

Projet alimentation « Aliments le plaisir de cuisiner »

*Pilote de l’action : C.BROQUAIRE/EQUIPE*

<p><b>Constat du diagnostic</b></p>	<p align="center"><b>« La résidence d’accueil est destinée à l’accueil de personnes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fragilisées et handicapées par des troubles psychiques liés à une pathologie mentale au long cours, dont l’état est suffisamment stabilisé pour respecter et bénéficier des règles de vie semi-collective ;</li> <li>- suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors qu’un accompagnement et des soins sont garantis en tant que de besoin ;</li> <li>- dans une situation d’isolement ou d’exclusion sociale à faible niveau de revenus, sans critère d’âge. »</li> </ul> <p>Les hôtes d’accueil sont présents sur le service en horaires de semaine : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. En dehors de ces temps, le collectif d’accueil est fermé.</p> <p>Sur les temps d’ouverture du service, les hôtes d’accueil animent le collectif et proposent des temps de repas partagés le jeudi midi afin de lutter contre l’isolement et travailler sur les compétences psychosociales attachées (tâches, courses, élaboration du repas...)</p> <p>L’équipe a constaté : que les résident.e.s témoignent de difficultés à élaborer des repas équilibrés et la liste de courses inhérente. Les consommations d’aliments à base de sucres ou de matière grasse sont bien souvent privilégiés et l’équipe note des réticences sur la consommation de légumes et de fruits. Les difficultés à la confection de leurs repas engendrent des achats "faciles et compulsifs": pizzas, kebabs, fast food...</p> <p>L’équipe constate une difficulté dans la projection sur des menus hebdomadaires engendrant des achats "coups de cœur" et onéreux. Ainsi, les résident.e.s n’élaborent pas de listes et de budgétisation des achats.</p> <p>Le rythme des repas au quotidien est souvent anarchique : horaires, un repas par jour....</p> <p>Sur le plan matériel, le constat est fait d’un manque d’ustensiles de cuisine ne permettant pas de cuisiner ainsi que des difficultés quant à l’utilisation et l’exploitation des moyens de cuissons.</p> <p>Les résident.e.s ont fait part de leur souhaite de travailler autour de la question de « Comment bien manger à petit budget ».</p>
<p><b>Objectif opérationnel</b></p>	<p>Sensibiliser les résidents à l’amélioration de leur hygiène alimentaire dans un souci de prévention et de réduction des risques en santé et développer leurs compétences psychosociales.</p>
<p><b>Description de(s) l’action (s)</b></p>	<p>Elaborer un calendrier des temps de déroulé du projet</p> <p>Proposer un contenu en adéquation avec les besoins et attentes des résidents en s’appuyant sur le cahier d’expression des résidents.</p> <p>Travailler avec les résidents au déroulé de l’action : participation concrète des résidents...</p>

<b>Identification des acteurs à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'équipe</li> <li>- Les résidents RCB</li> <li>- La ligue contre le cancer</li> <li>- Les usines de chocolat locales (Weiss, Chocolat des princes...)</li> </ul>
<b>Moyens nécessaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un budget prévisionnel et le budget exécutif</li> <li>- Des temps de rencontre dédié avec les résidents</li> <li>- Prévoir des temps de rencontre réguliers avec le centre social de Valbenoite.</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p>Sur l'année :</p> <p>Semaine avec « la ligue contre le cancer » en novembre 2023 :</p> <p>Nous avons pu amorcer ce projet par 4 « ateliers gourmands » avec « la ligue contre le cancer » qui correspondent aux attentes des résidents, à savoir : confectionner des plats à des prix abordables au vu de l'inflation, sensibiliser notre public à l'élaboration de menus équilibré et des idées de recettes équilibrées.</p> <p>Dans la continuité de ce projet, nous souhaitons tout au long de l'année proposer des actions en lien avec cette thématique.</p> <p>Semaine "de l'environnement » en attente des dates 2024</p> <p>Semaine du goût octobre 2024 :</p> <p>Visite de la chocolaterie WEISS ou d'un jardin d'insertion circuit court...</p> <p>Courses au marché de Bellevue pour le repas collectif</p> <p>Un petit déjeuner exotique</p> <p>Jeux sur les goûts</p> <p><i>Actions à l'année :</i></p> <p>Ateliers « cuisine à petit budget » tous les 15 jours</p> <p>Atelier avec un groupe de 8 personnes maximum.</p> <p>Elaboration du menu avec le groupe autour d'un aliment en concertation avec les participants.</p> <p>Voir avec eux quels matériels ils ont à domicile.</p> <p>Cuisine à partir de choses simples, boîtes de conserve, bocaux, purée en flocons....</p> <p>Cuisine avec eux dans la cuisine collective, chacun repart avec ses boîtes alimentaires.</p> <p>Dans un deuxième temps et en fonction des budgets et des capacités, menus plus élaborés avec légumes, frais, viande, poissons...</p> <p>Sensibilisation sur différents thèmes tels que « qu'est-ce que la mal bouffe ? le gras... », ces thèmes peuvent être abordés lors du café santé du lundi animé par l'ide de l'EMSP.</p> <p>Réalisation d'un livre de recette, fait à partir des menus cuisinés ensemble et accessible aussi aux gens ayant peu accès à la lecture.</p> <p>Ateliers "on cuisine chez moi " à la demande et à planifier de 11h à 12h</p> <p>Réalisation d'une liste de courses</p> <p>Confection d'un plat chez le résident permettant de recenser les besoins matériels pour cuisiner et, d'apprendre à utiliser le four, plaques de cuisson.</p> <p>Ateliers cuisine du monde 1 fois par trimestre ou 1 fois par mois</p> <p>Profiter de la diversité culturelle des résidents pour co-élaborer des repas à thématique.</p> <p>Repas partagé 1 fois par semaine de 12h00 à 13h30</p> <p>Moment convivial défini avec un laps de temps permettant d'échanger autour d'un repas et donnant des indications sur l'alimentation des résidents.</p>

	<p>Jardin extérieur collectif et intérieur RCB printemps et été Participation collective à l'élaboration du jardin extérieur Au sein de la loggia et de la cuisine de la RCB : plantations d'aromatiques....</p> <p>Brunch sportif/ petit déjeuner santé les mardis matin 1 fois par mois Collation brunch : œufs brouillés, bacon, jus de fruits... Départ sur un parc ou petit tour dans le quartier (un lieu) pour une balade digestive.... Elaboration d'un petit déjeuner avec des produits sains tels que fabrication d'un bowl cake, porridge etc...</p> <p>Découvertes et accompagnement au sein d'associations caritatives à l'échelle locale Resto du cœur, épiceries solidaires ou sociales...</p>
<b>Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nombre d'évènements réalisés en soirée sur la RCB</i></li> <li>- <i>Nombre d'inscrits/nbre de participants</i></li> <li>- <i>Enquête satisfaction</i></li> </ul>
<b>Points d'attention et remarques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail à mener sur la notion de l'engagement auprès des résidents.e.s et de la continuité.</li> </ul>
<b>Adéquation aux besoins du PDALHPD et aux principes du Logement d'Abord (préambule cahier des charges CPOM)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Favoriser l'implication des usagers.</i></li> <li>- <i>Personnaliser l'accompagnement, l'expression et la participation individuelle et collective des personnes accompagnées ainsi que la garantie de leurs droits</i></li> <li>- <i>Ouverture de l'établissement et du service sur l'environnement</i></li> <li>- <i>Organiser la qualité des accompagnements et l'adaptation de l'offre aux besoins des personnes dans une logique de parcours des personnes</i></li> <li>- <i>Adapter l'offre en fonction des besoins des personnes accueillies</i></li> </ul>

# Plan d'Amélioration Continue de la Qualité



Plan d'actions classé par : Etablissement

Filtres
<p>Vous visualisez les objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• qui concernent la période du 01/01/2023 au 31/12/2023</li> <li>• qui sont associés à l'établissement <b>Résidence Accueil Charles Baudelaire</b></li> </ul>

## Résidence Accueil Charles Baudelaire

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
<b>RCB-2022-1</b> <b>Garantir les droits et la politique de prévention et de gestion des risques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bientraitance et Ethique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation Externe</li> </ul>	Sandrine VOLOZAN	31/01/2024	1	<span style="color: green;">●</span>
<b>Actions</b>			<b>Pilotes</b>	<b>Échéances</b>	<b>Statut</b>	
Décrire les actions engagées dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité avec une analyse d'indicateurs dans le rapport d'activité.			Cécile RIOU BROQUAIRE	31/01/2024	Traité	
Cartographier les risques du service.			Cécile RIOU BROQUAIRE	01/12/2022	Traité	
Réfléchir à la mise en place d'une organisation permettant aux professionnels de travailler dans une démarche systématisée d'amélioration continue de la qualité abondée par des indicateurs définis en équipe.			Cécile RIOU BROQUAIRE	31/03/2023	Traité	
<b>RCB-2022-2</b> <b>Améliorer la politique de prévention des risques de maltraitance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bientraitance et Ethique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation Externe</li> </ul>	Sandrine VOLOZAN	30/06/2024	1	<span style="color: green;">●</span>
<b>Actions</b>			<b>Pilotes</b>	<b>Échéances</b>	<b>Statut</b>	
Rajouter dans le projet de service les modalités de prévention des risques de maltraitance au sein du service.			Cécile RIOU BROQUAIRE	30/06/2024	En cours	
Associer les résidents à l'amélioration continue des pratiques en abordant des thématiques spécifiques en réunion de résidents ou lors de temps de sensibilisation/information.			Cécile RIOU BROQUAIRE	30/06/2023	Traité	
<b>RCB-2022-3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expression et Participation des usagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation Externe</li> </ul>	Sandrine VOLOZAN	31/12/2023	2	<span style="color: red;">●</span>

Édité le : 26/03/2024

Généré avec Ageval

1 / 2



Plan d'actions classé par : Etablissement

<b>Faciliter la participation sociale de la personne accompagnée</b>						
<b>Actions</b>			<b>Pilotes</b>	<b>Échéances</b>	<b>Statut</b>	
Diffuser annuellement un questionnaire de satisfaction aux résidents.			Cécile RIOU BROQUAIRE	31/12/2023	En cours	
Indiquer dans le règlement de fonctionnement la possibilité de participer à des temps collectifs.			Cécile RIOU BROQUAIRE	30/11/2022	Traité	
Repréciser le sens et objectifs des ateliers collectifs pour les relier aux projets personnalisés.			Cécile RIOU BROQUAIRE	30/11/2022	Traité	
Fixer les modalités selon lesquelles la vie individuelle et collective sont conciliées au sein de la structure.			Cécile RIOU BROQUAIRE	30/11/2022	Traité	
<b>RCB-2022-4</b> <b>Accompagner le salarié dans son parcours professionnel.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources Humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation Externe</li> </ul>	Sandrine VOLOZAN	31/12/2023	2	<span style="color: green;">●</span>
<b>Actions</b>			<b>Pilotes</b>	<b>Échéances</b>	<b>Statut</b>	
Remettre en place les entretiens annuels			Cécile RIOU BROQUAIRE	31/12/2023	Traité	
Retravailler fiche d'entretien.			Amandine LAFONT	31/03/2023	Traité	
Repositionner les missions du coordinateur au regard des circulaires.			Cécile RIOU BROQUAIRE	31/03/2023	Traité	
<b>RCB-2022-5</b> <b>Elaborer une stratégie partenariale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement de l'utilisateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation Externe</li> </ul>	Sandrine VOLOZAN	31/12/2022	2	<span style="color: green;">●</span>
<b>Actions</b>			<b>Pilotes</b>	<b>Échéances</b>	<b>Statut</b>	
Répertorier sur support informatique, l'ensemble des partenaires, avec le type de relation contractuelle et la nature du lien.			Cécile RIOU BROQUAIRE	08/12/2022	Traité	
Définir le rôle de chacun dans les conventions			Cécile RIOU BROQUAIRE	31/12/2022	Traité	

# Statistiques Evénements Indésirables

## Événements indésirables

Aide

Filtres Mode avancé

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Filtrer

Réinitialiser

Établissements Services Équipes Concernés Gravité Fréquence Criticité Avancement Périodes

Les filtres Catégories et Typologies sont momentanément indisponibles.

Résidence Accueil Charles Baudelaire



### Répartition par catégorie

